

Article 2 Grâce et justification

I. La justification

1987 La grâce du Saint-Esprit a le pouvoir de nous justifier, c'est-à-dire de nous laver de nos péchés et de nous communiquer " la justice de Dieu par la foi en Jésus-Christ " (Rm 3, 22) et par le Baptême (cf. Rm 6, 3-4) :

Si nous sommes morts avec le Christ, nous croyons que nous vivrons aussi avec lui, sachant que le Christ une fois ressuscité des morts ne meurt plus, que la mort n'exerce plus de pouvoir sur lui. Sa mort fut une mort au péché, une fois pour toutes ; mais sa vie est une vie à Dieu. Et vous de même, regardez-vous comme morts au péché et vivants pour Dieu dans le Christ Jésus (Rm 6, 8-11).

1988 Par la puissance de l'Esprit Saint, nous prenons part à la Passion du Christ en mourant au péché, et à sa Résurrection en naissant à une vie nouvelle ; nous sommes les membres de son Corps qui est l'Église (cf. 1 Co 12), les sarments greffés sur la Vigne qu'il est lui-même (cf. Jn 15, 1-4) :

C'est par l'Esprit que nous avons part à Dieu. Par la participation de l'Esprit, nous devenons participants de la nature divine C'est pourquoi ceux en qui habite l'Esprit sont divinisés (S. Athanase, ep. Serap. 1, 24 : PG 26, 585B).

1989 La première œuvre de la grâce de l'Esprit Saint est la *conversion* qui opère la justification selon l'annonce de Jésus au commencement de l'Evangile :

" Convertissez-vous, car le Royaume des cieux est tout proche " (Mt 4, 17). Sous la motion de la grâce, l'homme se tourne vers Dieu et se détourne du péché, accueillant ainsi le pardon et la justice d'en haut. " La justification comporte donc la rémission des péchés, la sanctification et la rénovation de l'homme intérieur " (Cc. Trente : DS 1528).

1990 La justification *détache l'homme du péché* qui contredit l'amour de Dieu, et en purifie son cœur. La justification fait suite à l'initiative de la miséricorde de Dieu qui

offre le pardon. Elle réconcilie l'homme avec Dieu. Elle libère de la servitude du péché et guérit.

1991 La justification est en même temps l'*accueil de la justice de Dieu* par la foi en Jésus-Christ. La justice désigne ici la rectitude de l'amour divin. Avec la justification, la foi, l'espérance et la charité sont répandues en nos cœurs, et l'obéissance à la volonté divine nous est accordée.

1992 La justification nous a été *méritée par la Passion du Christ* qui s'est offert sur la Croix en hostie vivante, sainte et agréable à Dieu et dont le sang est devenu instrument de propitiation pour les péchés de tous les hommes. La justification est accordée par le Baptême, sacrement de la foi. Elle nous conforme à la justice de Dieu qui nous rend intérieurement justes par la puissance de sa miséricorde. Elle a pour but la gloire de Dieu et du Christ, et le don de la vie éternelle (cf. Cc. Trente : DS 1529) :

Maintenant, sans la loi, la justice de Dieu s'est manifestée, attestée par la loi et les prophètes, justice de Dieu par la foi en Jésus Christ, à l'adresse de tous ceux qui croient, – car il n'y a pas de différence : tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu – et ils sont justifiés par la faveur de sa grâce en vertu de la rédemption accomplie dans le Christ Jésus : Dieu l'a exposé, instrument de propitiation par son propre sang moyennant la foi ; il voulait montrer sa justice, du fait qu'il avait passé condamnation sur les péchés commis jadis au temps de la patience de Dieu ; il voulait montrer sa justice au temps présent, afin d'être juste et de justifier celui qui se réclame de la foi en Jésus (Rm 3, 21-26).

1993 La justification établit la *collaboration entre la grâce de Dieu et la liberté de l'homme*. Elle s'exprime du côté de l'homme dans l'assentiment de la foi à la Parole de Dieu qui l'invite à la conversion, et dans la coopération de la charité à l'impulsion de l'Esprit Saint qui le prévient et le garde :

Quand Dieu touche le cœur de l'homme par l'illumination de l'Esprit Saint, l'homme n'est pas sans rien faire en recevant cette inspiration, qu'il peut d'ailleurs rejeter ; et cependant il ne peut pas non plus, sans la grâce de Dieu, se porter par sa volonté libre vers la justice devant Lui (Cc. Trente : DS 1525).

1994 La justification est l'*œuvre la plus excellente de l'amour de Dieu* manifesté dans le Christ Jésus et accordé par l'Esprit Saint. S. Augustin estime que " la justification de l'impie est une œuvre plus grande que la création du ciel et de la terre ", parce que " le ciel et la terre passeront tandis que le salut et la justification des élus demeureront " (ev. Jo. 72, 3). Il estime même que la justification des pécheurs l'emporte sur la création des anges dans la justice en ce qu'elle témoigne d'une plus grande miséricorde.

1995 L'Esprit Saint est le maître intérieur. En faisant naître l' "homme intérieur " (Rm 7, 22 ; Ep 3, 16), la justification implique la *sanctification* de tout l'être :

Si vous avez jadis offert vos membres comme esclaves à l'impureté et au désordre de manière à vous désordonner, offrez-les de même aujourd'hui à la justice pour vous sanctifier ... Aujourd'hui, libérés du péché et asservis à Dieu, vous fructifiez pour la sainteté, et l'aboutissement, c'est la vie éternelle (Rm 6, 19. 22).

II. La grâce

1996 Notre justification vient de la grâce de Dieu. La grâce est la *faveur*, le *secours gratuit* que Dieu nous donne pour répondre à son appel : devenir enfants de Dieu (cf. Jn 1, 12-18), fils adoptifs (cf. Rm 8, 14-17), participants de la divine nature (cf. 2 P 1, 3-4), de la vie éternelle (cf. Jn 17, 3).

1997 La grâce est une *participation à la vie de Dieu*, elle nous introduit dans l'intimité de la vie trinitaire : Par le Baptême le chrétien participe à la grâce du Christ, Tête de son Corps. Comme un " fils adoptif ", il peut désormais appeler Dieu " Père ", en union avec le Fils unique. Il reçoit la vie de l'Esprit qui lui insuffle la charité et qui forme l'Église.

1998 Cette vocation à la vie éternelle est *surnaturelle*. Elle dépend entièrement de l'initiative gratuite de Dieu, car Lui seul peut se révéler et se donner Lui-même. Elle surpasse les capacités de l'intelligence et les forces de la volonté humaine, comme de toute créature (cf. 1 Co 2, 7-9).

1999 La grâce du Christ est le don gratuit que Dieu nous fait de sa vie infusée par l'Esprit Saint dans notre âme pour la guérir du péché et la sanctifier : C'est la *grâce sanctifiante* ou *déifiante*, reçue dans le Baptême. Elle est en nous la source de l'œuvre de sanctification (cf. Jn 4, 14 ; 7, 38-39) :

Si donc quelqu'un est dans le Christ, c'est une création nouvelle ; l'être ancien a disparu, un être nouveau est là. Et le tout vient de Dieu qui nous a réconciliés avec lui par le Christ (2 Co 5, 18).

2000 La grâce sanctifiante est un don habituel, une disposition stable et surnaturelle perfectionnant l'âme même pour la rendre capable de vivre avec Dieu, d'agir par son amour. On distinguera la *grâce habituelle*, disposition permanente à vivre et à agir selon l'appel divin, et les *grâces actuelles* qui désignent les interventions divines soit à l'origine de la conversion soit au cours de l'œuvre de la sanctification.

2001 La *préparation de l'homme* à l'accueil de la grâce est déjà une œuvre de la grâce. Celle-ci est nécessaire pour susciter et soutenir notre collaboration à la justification par la foi et à la sanctification par la charité. Dieu achève en nous ce qu'il a commencé, " car il commence en faisant en sorte, par son opération, que nous voulions : il achève, en coopérant avec nos vouloirs déjà convertis " (S. Augustin, grat. 17 : PL 44, 901) :

Certes nous travaillons nous aussi, mais nous ne faisons que travailler avec Dieu qui travaille. Car sa miséricorde nous a devancés pour que nous soyons guéris, car elle nous suit encore pour qu'une fois guéris, nous soyons vivifiés ; elle nous devance pour que nous soyons appelés, elle nous suit pour que nous soyons glorifiés ; elle nous devance pour que nous vivions selon la piété, elle nous suit pour que nous vivions à jamais avec Dieu, car sans lui nous ne pouvons rien faire (S. Augustin, nat. et grat. 31 : PL 44, 264).

2002 La libre initiative de Dieu réclame la *libre réponse de l'homme*, car Dieu a créé l'homme à son image en lui conférant, avec la liberté, le pouvoir de le connaître et de l'aimer. L'âme n'entre que librement dans la communion de l'amour. Dieu touche immédiatement et meut directement le cœur de l'homme. Il a placé en l'homme une aspiration à la vérité et au bien que Lui seul peut combler. Les promesses de la " vie éternelle " répondent, au-delà de toute espérance, à cette aspiration :

Si Toi, au terme de tes œuvres très bonnes ..., tu t'es reposé le septième jour, c'est pour nous dire d'avance par la voix de ton livre qu'au terme de nos œuvres " qui sont très bonnes " du fait même que c'est toi qui nous les a données, nous aussi au sabbat de la vie éternelle nous nous reposerions en toi (S. Augustin, conf. 13, 36. 38).

2003 La grâce est d'abord et principalement le don de l'Esprit qui nous justifie et nous sanctifie. Mais la grâce comprend aussi les dons que l'Esprit nous accorde pour nous associer à son œuvre, pour nous rendre capables de collaborer au salut des autres et à la croissance du Corps du Christ, l'Église. Ce sont les *grâces sacramentelles*, dons propres aux différents sacrements. Ce sont en outre les *grâces spéciales* appelés aussi " *charismes* " suivant le terme grec employé par S. Paul, et qui signifie faveur, don gratuit, bienfait (cf. LG 12). Quel que soit leur caractère, parfois extraordinaire, comme le don des miracles ou des langues, les charismes sont ordonnés à la grâce sanctifiante, et ont pour but le bien commun de l'Église. Ils sont au service de la charité qui édifie l'Église (cf. 1 Co 12).

2004 Parmi les grâces spéciales, il convient de mentionner les *grâces d'état* qui accompagnent l'exercice des responsabilités de la vie chrétienne et des ministères au sein de l'Église :

Pourvus de dons différents selon la grâce qui nous a été donnée, si c'est le don de prophétie, exerçons-le en proportion de notre foi ; si c'est le service, en servant ; l'enseignement, en enseignant ; l'exhortation, en exhortant. Que celui qui donne le fasse sans calcul ; celui qui préside, avec diligence ; celui qui exerce la miséricorde, en rayonnant de joie (Rm 12, 6-8).

2005 Étant d'ordre surnaturel, la grâce *échappe à notre expérience* et ne peut être connue que par la foi. Nous ne pouvons donc nous fonder sur nos sentiments ou nos œuvres pour en déduire que nous sommes justifiés et sauvés (cf. Cc. Trente : DS 1533-1534). Cependant, selon la parole du Seigneur : " C'est à leurs fruits que vous les reconnaîtrez " (Mt 7, 20), la considération des bienfaits de Dieu dans notre vie et dans la vie des saints, nous offre une garantie que la grâce est à l'œuvre en nous et nous incite à une foi toujours plus grande et à une attitude de pauvreté confiante :

On trouve une des plus belles illustrations de cette attitude dans la réponse de Sainte Jeanne d'Arc à une question piège de ses juges ecclésiastiques : " Interrogée, si elle sait qu'elle soit en la grâce de Dieu ; répond : 'Si je n'y suis, Dieu m'y veuille mettre ; si j'y suis, Dieu m'y veuille garder' " (Jeanne d'Arc, proc.).

III. Le mérite

Tu es glorifié dans l'assemblée des Saints : lorsque tu couronnes leurs mérites, tu couronnes tes propres dons (MR, Préface des saints citant le " Docteur de la grâce " S. Augustin, Psal. 102, 7).

2006 Le terme " mérite " désigne, en général, la *rétribution due* par une communauté ou une société pour l'action d'un de ses membres éprouvée comme un bienfait ou un méfait, digne de récompense ou de sanction. Le mérite ressort à la vertu de justice conformément au principe de l'égalité qui la régit.

2007 A l'égard de Dieu, il n'y a pas, au sens d'un droit strict, de mérite de la part de l'homme. Entre Lui et nous l'inégalité est sans mesure, car nous avons tout reçu de Lui, notre Créateur.

2008 Le mérite de l'homme auprès de Dieu dans la vie chrétienne provient de ce que *Dieu a librement disposé d'associer l'homme à l'œuvre de sa grâce*. L'action paternelle de Dieu est première par son impulsion, et le libre agir de l'homme est second en sa collaboration, de sorte que les mérites des œuvres bonnes doivent être attribués à la grâce de Dieu d'abord, au fidèle ensuite. Le mérite de l'homme revient, d'ailleurs, lui-même à Dieu, car ses bonnes actions procèdent dans le Christ, des prévenances et des secours de l'Esprit Saint.

2009 L'adoption filiale, en nous rendant participants par grâce à la nature divine, peut nous conférer, suivant la justice gratuite de Dieu, un *véritable mérite*. C'est là un droit par grâce, le plein droit de l'amour, qui nous fait " cohéritiers " du Christ et dignes d'obtenir l' "héritage promis de la vie éternelle " (Cc. Trente : DS 1546). Les mérites de nos bonnes œuvres sont des dons de la bonté divine (cf. Cc. Trente : DS 1548). " La grâce a précédé ; maintenant on rend ce qui est dû ... Les mérites sont des dons de Dieu " (S. Augustin, serm. 298, 4-5 : PL 38, 1367).

2010 L'initiative appartenant à Dieu dans l'ordre de la grâce, *personne ne peut mériter la grâce première*, à l'origine de la conversion, du pardon et de la justification. Sous la motion de l'Esprit Saint et de la charité, *nous pouvons ensuite mériter* pour nous-mêmes et pour autrui les grâces utiles pour notre sanctification, pour la croissance de la grâce et de la charité, comme pour l'obtention de la vie éternelle. Les biens temporels eux-mêmes, comme la santé, l'amitié, peuvent être mérités suivant la sagesse de Dieu. Ces grâces et ces biens sont l'objet de la prière chrétienne. Celle-ci pourvoit à notre besoin de la grâce pour les actions méritoires.

2011 *La charité du Christ est en nous la source de tous nos mérites* devant Dieu. La grâce, en nous unissant au Christ d'un amour actif, assure la qualité surnaturelle de nos actes et, par suite, leur mérite devant Dieu comme devant les hommes. Les saints ont toujours eu une conscience vive que leurs mérites étaient pure grâce.

Après l'exil de la terre, j'espère aller jouir de vous dans la Patrie, mais je ne veux pas amasser de mérites pour le Ciel, je veux travailler pour votre *seul Amour* ... Au soir de cette vie, je paraîtrai devant vous les mains vides, car je ne vous demande pas, Seigneur, de compter mes œuvres. Toutes nos justices ont des taches à vos yeux. Je veux donc me revêtir de votre propre *Justice* et recevoir de votre *Amour* la possession éternelle de *Vous-même* ... (S. Thérèse de l'Enfant-Jésus, offr.).

IV. La sainteté chrétienne

2012 " Avec ceux qui l'aiment, Dieu collabore en tout pour leur bien ... Ceux que d'avance, il a discernés, il les a aussi prédestinés à reproduire l'image de son Fils pour qu'il soit l'aîné d'une multitude de frères. Ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés. Ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés. Ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés " (Rm 8, 28-30).

2013 " L'appel à la plénitude de la vie chrétienne et à la perfection de la charité s'adresse à tous ceux qui croient au Christ, quels que soient leur rang et leur état " (LG 40). Tous sont appelés à la sainteté : " Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait " (Mt 5, 48) :

Les fidèles doivent appliquer les forces qu'ils ont reçues selon la mesure du don du Christ, à obtenir cette perfection, afin qu'... accomplissant en tout la volonté du Père, ils soient avec toute leur âme voués à la gloire de Dieu et au service du prochain. Ainsi la sainteté du peuple de Dieu s'épanouit en fruits abondants, comme en témoigne avec éclat l'histoire de l'Église par la vie de tant de saints (LG 40).

2014 Le progrès spirituel tend à l'union toujours plus intime avec le Christ. Cette union s'appelle " mystique ", parce qu'elle participe au mystère du Christ par les sacrements – " les saints mystères " – et, en Lui, au mystère de la Sainte Trinité. Dieu nous appelle tous à cette intime union avec lui, même si des grâces spéciales ou des signes extraordinaires de cette vie mystique sont seulement accordés à certains en vue de manifester le don gratuit fait à tous.

2015 Le chemin de la perfection passe par la croix. Il n'y a pas de sainteté sans renoncement et sans combat spirituel (cf. 2 Tm 4). Le progrès spirituel implique l'ascèse et la mortification qui conduisent graduellement à vivre dans la paix et la joie des béatitudes :

Celui qui monte ne s'arrête jamais d'aller de commencement en commencement par des commencements qui n'ont pas de fin. Jamais celui qui monte n'arrête de désirer ce qu'il connaît déjà (S. Grégoire de Nysse, hom. in Cant. 8 : PG 44, 941C).

2016 Les enfants de notre mère la Sainte Église espèrent justement *la grâce de la persévérance finale et la récompense* de Dieu leur Père pour les bonnes œuvres accomplies avec sa grâce en communion avec Jésus (cf. Cc. Trente : DS 1576). Gardant la même règle de vie, les croyants partagent la " bienheureuse espérance " de ceux que la miséricorde divine rassemble dans la " Cité sainte, la Jérusalem nouvelle qui descend du Ciel d'auprès de Dieu, prête comme une épouse parée pour son Epoux " (Ap 21, 2).

En bref

2017 *La grâce du Saint-Esprit nous confère la justice de Dieu. En nous unissant par la foi et le Baptême à la Passion et à la Résurrection du Christ, l'Esprit nous fait participer à sa vie.*

2018 *La justification, comme la conversion, présente deux faces. Sous la motion de la grâce, l'homme se tourne vers Dieu et se détourne du péché, accueillant ainsi le pardon et la justice d'en Haut.*

2019 *La justification comporte la rémission des péchés, la sanctification et la rénovation de l'homme intérieur.*

2020 *La justification nous a été méritée par la Passion du Christ . Elle nous est accordée à travers le Baptême. Elle nous conforme à la justice de Dieu qui nous fait justes. Elle a pour but la gloire de Dieu et du Christ et le don de la vie éternelle. Elle est l'œuvre la plus excellente de la miséricorde de Dieu.*

2021 La grâce est le secours que Dieu nous donne pour répondre à notre vocation de devenir ses fils adoptifs. Elle nous introduit dans l'intimité de la vie trinitaire.

2022 L'initiative divine dans l'œuvre de la grâce prévient, prépare et suscite la libre réponse de l'homme. La grâce répond aux aspirations profondes de la liberté humaine ; elle l'appelle à coopérer avec elle et la perfectionne.

2023 La grâce sanctifiante est le don gratuit que Dieu nous fait de sa vie, infusée par l'Esprit Saint dans notre âme pour la guérir du péché et la sanctifier.

2024 La grâce sanctifiante nous rend " agréables à Dieu ". Les charismes, grâces spéciales du Saint -Esprit, sont ordonnés à la grâce sanctifiante et ont pour but le bien commun de l'Église. Dieu agit aussi par des grâces actuelles multiples qu'on distingue de la grâce habituelle, permanente en nous.

2025 Il n'y a pour nous de mérite devant Dieu que suite au libre dessein de Dieu d'associer l'homme à l'œuvre de sa grâce. Le mérite appartient à la grâce de Dieu en premier lieu, à la collaboration de l'homme en second lieu. Le mérite de l'homme revient à Dieu.

2026 La grâce du Saint-Esprit, en vertu de notre filiation adoptive, peut nous conférer un véritable mérite suivant la justice gratuite de Dieu. La charité est en nous la source principale du mérite devant Dieu.

2027 Personne ne peut mériter la grâce première qui est à l'origine de la conversion. Sous la motion du Saint-Esprit, nous pouvons mériter pour nous-mêmes et pour autrui toutes les grâces utiles pour parvenir à la vie éternelle, comme aussi les biens temporels nécessaires

2028 " L'appel à la plénitude de la vie chrétienne et à la perfection de la charité s'adresse à tous ceux qui croient au Christ " (LG 40). " La perfection chrétienne n'a qu'une limite, celle de n'en avoir aucune " (S. Grégoire de Nysse, v. Mos. : PG 44, 300D).

2029 " Si quelqu'un veut venir à ma suite, qu'il se renie lui-même, qu'il se charge de sa croix, et qu'il me suive " (Mt 16, 24).

Article 3

ÉGLISE, Mere et educatrice

2030 C'est en Église, en communion avec tous les baptisés, que le chrétien accomplit sa vocation. De l'Église, il accueille la Parole de Dieu qui contient les enseignements de la " loi du Christ " (Ga 6, 2). De l'Église, il reçoit la grâce des sacrements qui le soutient sur la " voie ". De l'Église, il apprend l'exemple de la sainteté ; il en reconnaît la figure et la source dans la Toute Sainte Vierge Marie ; il la discerne dans le témoignage authentique de ceux qui la vivent ; il la découvre dans

la tradition spirituelle et la longue histoire des saints qui l'ont précédé et que la liturgie célèbre au rythme du Sanctoral.

2031 La vie morale est un culte spirituel (cf. Rm 12, 1). Nous " offrons nos corps en hostie vivante, sainte, agréable à Dieu ", au sein du Corps du Christ que nous formons, et en communion avec l'offrande de son Eucharistie. Dans la liturgie et la célébration des sacrements, prière et enseignement se conjuguent avec la grâce du Christ pour éclairer et nourrir l'agir chrétien. Comme l'ensemble de la vie chrétienne, la vie morale trouve sa source et son sommet dans le sacrifice eucharistique.

I. Vie morale et magistère de l'Église

2032 L'Église, " colonne et soutien de la vérité " (1 Tm 3, 15), " a reçu des Apôtres le solennel commandement du Christ de prêcher la vérité du salut " (LG 17). " Il appartient à l'Église d'annoncer en tout temps et en tout lieu les principes de la morale, même en ce qui concerne l'ordre social, ainsi que de porter un jugement sur toute réalité humaine, dans la mesure où l'exigent les droits fondamentaux de la personne et le salut des âmes " (CIC, can. 747).

2033 Le magistère des pasteurs de l'Église en matière morale s'exerce ordinairement dans la catéchèse et dans la prédication, avec l'aide des œuvres des théologiens et des auteurs spirituels. Ainsi s'est transmis de génération en génération, sous l'égide et la vigilance des pasteurs, le " dépôt " de la morale chrétienne, composé d'un ensemble caractéristique de règles, de commandements et de vertus procédant de la foi au Christ et vivifiés par la charité. Cette catéchèse a traditionnellement pris pour base, à côté du Credo et du Pater, le Décalogue qui énonce les principes de la vie morale valables pour tous les hommes.

2034 Le pontife romain et les évêques en " docteurs authentiques, pourvus de l'autorité du Christ, prêchent au peuple à eux confié la foi qui doit être crue et appliquée dans les mœurs " (LG 25). Le magistère ordinaire et universel du Pape et des évêques en communion avec lui enseigne aux fidèles la vérité à croire, la charité à pratiquer, la béatitude à espérer.

*2035 Le degré suprême dans la participation à l'autorité du Christ est assuré par le charisme de l'infailibilité. Celle-ci s'étend aussi loin que le dépôt de la Révélation divine (cf. LG 25) ; elle s'étend encore à tous les éléments de doctrine, y compris morale, sans lesquels les vérités salutaires de la foi ne peuvent être gardées, exposées ou observées (CDF, décl. " *Mysterium Ecclesiae* " 3).*

2036 L'autorité du Magistère s'étend aussi aux préceptes spécifiques de la loi naturelle, parce que leur observance, demandée par le Créateur, est nécessaire au salut. En rappelant les prescriptions de la loi naturelle, le Magistère de l'Église exerce une part essentielle de sa fonction prophétique d'annoncer aux hommes ce qu'ils sont en vérité et de leur rappeler ce qu'ils doivent être devant Dieu (cf. DH 14).

2037 La loi de Dieu, confiée à l'Église est enseignée aux fidèles comme chemin de vie et de vérité. Les fidèles ont donc le droit (cf. CIC, can. 213) d'être instruits des préceptes divins salutaires qui purifient le jugement et, avec la grâce, guérissent la raison humaine blessée. Ils ont le devoir d'observer les constitutions et les décrets

portés par l'autorité légitime de l'Église. Même si elles sont disciplinaires, ces déterminations requièrent la docilité dans la charité.

2038 Dans l'œuvre d'enseignement et d'application de la morale chrétienne, l'Église a besoin du dévouement des pasteurs, de la science des théologiens, de la contribution de tous les chrétiens et des hommes de bonne volonté. La foi et la mise en pratique de l'Évangile procurent à chacun une expérience de la vie " dans le Christ ", qui l'éclaire et le rend capable d'estimer les réalités divines et humaines selon l'Esprit de Dieu (cf. 1 Co 2, 10-15). Ainsi l'Esprit Saint peut-il se servir des plus humbles pour éclairer les savants et les plus élevés en dignité.

2039 Les ministères doivent s'exercer dans un esprit de service fraternel et de dévouement à l'Église, au nom du Seigneur (cf. Rm 12, 8. 11). En même temps, la conscience de chacun, dans son jugement moral sur ses actes personnels, doit éviter de s'enfermer dans une considération individuelle. De son mieux elle doit s'ouvrir à la considération du bien de tous, tel qu'il s'exprime dans la loi morale, naturelle et révélée, et conséquemment dans la loi de l'Église et dans l'enseignement autorisé du Magistère sur les questions morales. Il ne convient pas d'opposer la conscience personnelle et la raison à la loi morale ou au Magistère de l'Église.

2040 Ainsi peut se développer parmi les chrétiens un véritable *esprit filial à l'égard de l'Église*. Il est l'épanouissement normal de la grâce baptismale, qui nous a engendrés dans le sein de l'Église et rendus membres du Corps du Christ. Dans sa sollicitude maternelle, l'Église nous accorde la miséricorde de Dieu qui l'emporte sur tous nos péchés et agit spécialement dans le sacrement de la Réconciliation. Comme une mère prévenante, elle nous prodigue aussi dans sa liturgie, jour après jour, la nourriture de la Parole et de l'Eucharistie du Seigneur.

II. Les commandements de l'Église

2041 Les commandements de l'Église se placent dans cette ligne d'une vie morale reliée à la vie liturgique et se nourrissant d'elle. Le caractère obligatoire de ces lois positives édictées par les autorités pastorales, a pour but de garantir aux fidèles le minimum indispensable dans l'esprit de prière et dans l'effort moral, dans la croissance de l'amour de Dieu et du prochain :

2042 Le premier commandement (" Les Dimanches et les autres jours de fête de précepte, les fidèles sont tenus par l'obligation de participer à la Sainte Messe et de s'abstenir des oeuvres serviles ") demande aux fidèles de sanctifier le jour où l'on commémore la Résurrection du Seigneur, ainsi que les principales fêtes liturgiques où l'on honore les mystères du Seigneur, de la Bienheureuse Vierge Marie et des Saints, avant tout en participant à la célébration eucharistique qui rassemble la Communauté chrétienne, et de se libérer de tous ces travaux et de ces affaires qui sont de nature à empêcher la sanctification de ces jours (cf. CIC, can. 1246-1248 ; CCEO, can. 880, § 3 ; 881, §§ 1. 2. 4).

Le deuxième commandement (" Tout fidèle est tenu par l'obligation de confesser ses péchés au moins une fois par an ") assure la préparation à l'Eucharistie par la réception du sacrement de la Réconciliation, qui continue l'œuvre de conversion et de pardon du Baptême (cf. CIC, can. 989 ; CCEO, can. 719).

Le troisième commandement (" Tout fidèle est tenu par l'obligation de recevoir la Sainte Communion au moins chaque année à Pâques ") garantit un minimum dans la réception du Corps et du Sang du

Seigneur en liaison avec les fêtes Pascales, origine et centre de la liturgie chrétienne (cf. CIC, can. 920 ; CCEO, can. 708 ; 881, § 3).

2043 Le quatrième commandement (" Aux jours de pénitence fixés par l'Eglise, les fidèles sont tenus par l'obligation de s'abstenir de viande et d'observer le jeûne ") assure des temps d'ascèse et de pénitence qui nous préparent aux fêtes liturgiques et nous disposent à acquérir la maîtrise sur nos instincts et la liberté du cœur (cf. CIC, can. 1249-1251 ; CCEO, can. 882).

Le cinquième commandement (" Les fidèles sont tenus par l'obligation de subvenir aux besoins de l'Eglise ") énonce que les fidèles sont tenus de subvenir aux nécessités matérielles de l'Eglise, chacun selon ses possibilités (cf. CIC, can. 222 ; CCEO, can. 25 ; les conférences épiscopales peuvent établir d'autres préceptes ecclésiastiques pour leur territoire, cf. CIC, can. 455).

III. Vie morale et témoignage missionnaire

2044 La fidélité des baptisés est une condition primordiale pour l'annonce de l'Evangile et pour la *mission de l'Eglise dans le monde*. Pour manifester devant les hommes sa force de vérité et de rayonnement, le message du salut doit être authentifié par le témoignage de vie des chrétiens. " Le témoignage de la vie chrétienne et les œuvres accomplies dans un esprit surnaturel sont puissants pour attirer les hommes à la foi et à Dieu " (AA 6).

2045 Parce qu'ils sont les membres du Corps dont le Christ est la Tête (cf. Ep 1, 22), les chrétiens contribuent par la constance de leurs convictions et de leur mœurs, à *l'édification de l'Eglise*. L'Eglise grandit, s'accroît et se développe par la sainteté de ses fidèles (cf. LG 39), jusqu'à ce que " soit constitué l'homme parfait dans la force de l'âge, qui réalise la plénitude du Christ " (Ep 4, 18).

2046 Par leur vie selon le Christ, les chrétiens *hâtent la venue du Règne de Dieu*, du " Règne de la justice, de la vérité et de la paix " (MR, Préface du Christ-Roi). Ils ne délaissent pas pour autant leurs tâches terrestres ; fidèles à leur Maître ils les remplissent avec droiture, patience et amour.

En bref

2047 *La vie morale est un culte spirituel. L'agir chrétien trouve sa nourriture dans la liturgie et la célébration des sacrements.*

2048 *Les commandements de l'Eglise concernent la vie morale et chrétienne unie à la liturgie et se nourrissant d'elle.*

2049 *Le magistère des pasteurs de l'Eglise en matière morale s'exerce ordinairement dans la catéchèse et la prédication, sur la base du Décalogue qui énonce les principes de la vie morale valables pour tout homme.*

2050 *Le pontife romain et les évêques, en docteurs authentiques, prêchent au peuple de Dieu la foi qui doit être crue et appliquée dans les mœurs. Il leur appartient aussi de se prononcer sur les questions morales qui sont du ressort de la loi naturelle et de la raison.*

2051 L'infailibilité du magistère des pasteurs s'étend à tous les éléments de doctrine y compris morale sans lesquels les vérités salutaires de la foi ne peuvent être gardées, exposées ou observées.

Les dix commandements

Exode 20, 2-17

Deutéronome 5, 6-21

Formule catéchétique
(P. Card. Gasparri, *Catechismus Catholicus*,
Vatican 1933 p. 23)

Je suis le Seigneur ton Dieu,
qui t'ai fait sortir
du pays d'Egypte,
de la maison de servitude,

Je suis le Seigneur ton Dieu,
qui t'ai fait sortir
du pays d'Egypte,
de la maison de servitude.

Tu n'auras pas
d'autres dieux devant Moi.
Tu ne te feras
aucune image sculptée,
rien qui ressemble à ce qui
est dans les cieux, là-haut,
ou sur la terre, ici-bas,
ou dans les eaux,
au-dessous de la terre.
Tu ne te prosternerás pas
devant ces dieux et
tu ne les serviras pas, car Moi,
le Seigneur ton Dieu,
Je suis un Dieu jaloux,
qui punis la faute des pères
sur les enfants,
les petits-enfants et
les arrière-petits-enfants,
pour ceux qui Me haïssent,
mais qui fais grâce
à des milliers, pour ceux

Tu n'auras pas
d'autres dieux devant Moi.

Un seul Dieu tu adoreras
et aimeras parfaitement ;

qui M'aiment et gardent
mes commandements.

Tu ne prononceras pas
le nom du Seigneur
ton Dieu à faux,
car le Seigneur ne laisse
pas impuni celui
qui prononce son nom à faux.

Tu ne prononceras pas
le nom du Seigneur
ton Dieu à faux.,

Son saint nom tu respecteras,
fuyant blasphème
et faux serment.

Tu te souviendras du jour du
sabbat pour Le sanctifier.
Pendant six jours
tu travailleras
et tu feras tout ton ouvrage,
mais le septième jour
est un sabbat
pour le Seigneur ton Dieu.
Tu ne feras aucun ouvrage,
toi, ni ton fils, ni ta fille,
ni ton serviteur, ni ta servante
ni tes bêtes
ni l'étranger
qui est dans tes portes.
Car en six jours
le Seigneur a fait
le ciel, la terre, la mer
et tout ce qu'ils contiennent
mais Il s'est reposé
le septième jour;
c'est pourquoi le Seigneur
a béni le jour du sabbat
et l'a consacré.

Observe le jour du sabbat
pour Le sanctifier.

Le jour du Seigneur garderas, en
servant Dieu dévotement.

Honore ton père et ta mère,
afin que se prolongent
tes jours sur la terre
que te donne
le Seigneur ton Dieu.

Honore ton père et ta mère.

Tes père et mère honoreras,
tes supérieurs pareillement.

Tu ne tueras pas.

Tu ne tueras pas.

Meurtre et scandale éviteras,
haine et colère pareillement.

Tu ne commettras pas
d'adultère.

Tu ne commettras pas
d'adultère.

La pureté observeras
en tes actes soigneusement.

Tu ne voleras pas.

Tu ne voleras pas.

Le bien d'autrui tu ne prendras,
ni retiendras injustement.

Tu ne porteras pas
de témoignage mensonger
contre ton prochain.

Tu ne porteras pas
de faux témoignage
contre ton prochain.

La médisance banniras
et le mensonge également.

Tu ne convoiteras pas la
maison de ton prochain,
Tu ne convoiteras pas
la femme de ton prochain,

Tu ne convoiteras pas la
femme de ton prochain,

En pensées, désirs veilleras à
rester pur entièrement.

ni son serviteur,
ni sa servante,
ni son boeuf, ni son âne,
ni rien de ce qui est
à ton prochain.

Tu ne désireras...
rien de ce qui est
à ton prochain.

Bien d'autrui ne convoiteras
pour l'avoir
malhonnêtement.

Deuxième section Les DIX commandements

" Maître, que dois-je faire... ? "

2052 " Maître, que dois-je faire de bon pour posséder la vie éternelle ? " Au jeune homme qui lui pose cette question, Jésus répond d'abord en invoquant la nécessité de reconnaître Dieu comme " le seul Bon ", comme le Bien par excellence et comme la source de tout bien. Puis, Jésus lui déclare : " Si tu veux entrer dans la vie, observe les commandements ". Et de citer à son interlocuteur les préceptes qui

concernent l'amour du prochain : " Tu ne tueras pas, tu ne commettras pas d'adultère, tu ne voleras pas, tu ne porteras pas de faux témoignage, honore ton père et ta mère ". Jésus résume enfin ces commandements d'une manière positive : " Tu aimeras ton prochain comme toi-même " (Mt 19, 16-19).

2053 A cette première réponse, une seconde vient s'ajouter : " Si tu veux être parfait, va, vends ce que tu possèdes, donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor aux cieux ; puis viens, suis-moi " (Mt 19, 21). Elle n'annule pas la première. La suite de Jésus Christ comprend l'accomplissement des commandements. La Loi n'est pas abolie (cf. Mt 5, 17), mais l'homme est invité à la retrouver en la Personne de son Maître, qui en est l'accomplissement parfait. Dans les trois évangiles synoptiques, l'appel de Jésus adressé au jeune homme riche, de le suivre dans l'obéissance du disciple et dans l'observance des préceptes, est rapproché de l'appel à la pauvreté et à la chasteté (cf. Mt 19, 6-12. 21. 23-29). Les conseils évangéliques sont indissociables des commandements.

2054 Jésus a repris les dix commandements, mais il a manifesté la force de l'Esprit à l'œuvre dans leur lettre. Il a prêché la " justice qui surpasse celle des scribes et des pharisiens " (Mt 5, 20) aussi bien que celle des païens (cf. Mt 5, 46-47). Il a déployé toutes les exigences des commandements. " Vous avez entendu qu'il a été dit aux ancêtres : Tu ne tueras pas ... Eh bien ! Moi je vous dis : quiconque se fâche contre son frère en répondra au tribunal " (Mt 5, 21-22).

2055 Lorsqu'on lui pose la question : " Quel est le plus grand commandement de la Loi ? " (Mt 22, 36), Jésus répond : " Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton esprit ; voilà le plus grand et le premier commandement. Le second lui est semblable : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. A ces deux commandements se rattache toute la Loi, ainsi que les Prophètes " (Mt 22, 37-40 ; cf. Dt 6, 5 ; Lv 19, 18). Le Décalogue doit être interprété à la lumière de ce double et unique commandement de la charité, plénitude de la Loi :

Le précepte : tu ne commettras pas d'adultère ; tu ne tueras pas ; tu ne voleras pas ; tu ne convoiteras pas, et tous les autres se résument en ces mots : tu aimeras ton prochain comme toi-même. La charité ne fait point de tort au prochain. La charité est donc la loi dans sa plénitude (Rm 13, 9-10).

Le Décalogue dans l'Écriture Sainte

2056 Le mot " Décalogue " signifie littéralement " dix paroles " (Ex 34, 28 ; Dt 4, 13 ; 10, 4). Ces " dix paroles ", Dieu les a révélées à son peuple sur la montagne sainte. Il les a écrites " de son Doigt " (Ex 31, 18 ; Dt 5, 22), à la différence des autres préceptes écrits par Moïse (cf. Dt 31, 9. 24). Elles constituent des paroles de Dieu à un titre éminent. Elles nous sont transmises dans le livre de l'Exode (cf. Ex 20, 1-17) et dans celui du Deutéronome (cf. Dt 5, 6-22). Dès l'Ancien Testament, les livres saints font référence aux " dix paroles " (cf. par exemple Os 4, 2 ; Jr 7, 9 ; Ez 18, 5-9). Mais c'est dans la nouvelle Alliance en Jésus Christ que leur plein sens sera révélé.

2057 Le Décalogue se comprend d'abord dans le contexte de l'Exode qui est le grand événement libérateur de Dieu au centre de l'ancienne Alliance. Qu'ils soient formulés comme des préceptes négatifs, des interdictions, ou comme des

commandements positifs (comme : " honore ton père et ta mère "), les " dix paroles " indiquent les conditions d'une vie libérée de l'esclavage du péché. Le Décalogue est un chemin de vie :

Si tu aimes ton Dieu, si tu marches dans ses voies, si tu gardes ses commandements, ses lois et ses coutumes, tu vivras et tu te multiplieras " (Dt 30, 14).

Cette force libératrice du Décalogue apparaît par exemple dans le commandement sur le repos du sabbat, destiné également aux étrangers et aux esclaves :

Souvenez-vous : vous étiez des esclaves sur une terre étrangère. Le Seigneur votre Dieu vous en a fait sortir à main forte et à bras étendu (Dt 5, 15).

2058 Les " dix paroles " résument et proclament la loi de Dieu : " Telles sont les paroles que vous adressa le Seigneur quand vous étiez tous assemblés sur la montagne. Il vous parla du milieu du feu, dans la nuée et les ténèbres d'une voix puissante. Il n'y ajouta rien et les écrivit sur deux tables de pierre qu'il me donna " (Dt 5, 22). C'est pourquoi ces deux tables sont appelées " le Témoignage " (Ex 25, 16). Elles contiennent en effet les clauses de l'alliance conclue entre Dieu et son peuple. Ces " tables du Témoignage " (Ex 31, 18 ; 32, 15 ; 34, 29) doivent être déposées dans " l'arche " (Ex 25, 16 ; 40, 1-2).

2059 Les " dix paroles " sont prononcées par Dieu au sein d'une théophanie (" Sur la montagne, au milieu du feu, le Seigneur vous a parlé face à face " : Dt 5, 4). Elles appartiennent à la révélation que Dieu fait de lui-même et de sa gloire. Le don des commandements est don de Dieu lui-même et de sa sainte volonté. En faisant connaître ses volontés, Dieu se révèle à son peuple.

2060 Le don des commandements et de la Loi fait partie de l'Alliance scellée par Dieu avec les siens. Suivant le livre de l'Exode, la révélation des " dix paroles " est accordée entre la proposition de l'Alliance (cf. Ex 19) et sa conclusion (cf. Ex 24), – après que le peuple se soit engagé à " faire " tout ce que le Seigneur avait dit, et à y " obéir " (Ex 24, 7). Le Décalogue n'est jamais transmis qu'après le rappel de l'Alliance (" Le Seigneur, notre Dieu, a conclu avec nous une alliance à l'Horeb " : Dt 5, 2).

2061 Les commandements reçoivent leur pleine signification à l'intérieur de l'Alliance. Selon l'Écriture, l'agir moral de l'homme prend tout son sens dans et par l'Alliance. La première des " dix paroles " rappelle l'amour premier de Dieu pour son peuple :

Comme il y avait eu, en châtement du péché, passage du paradis de la liberté à la servitude de ce monde, pour cette raison, la première phrase du Décalogue, première parole des commandements de Dieu, porte sur la liberté " Moi, je suis le Seigneur, ton Dieu, qui t'ai fait sortir de la terre d'Egypte, de la maison de servitude " (Ex 20, 2 ; Dt 5, 6) (Origène, hom. in Ex. 8, 1).

2062 Les commandements proprement dits viennent en second lieu ; ils disent les implications de l'appartenance à Dieu instituée par l'Alliance. L'existence morale est *réponse* à l'initiative aimante du Seigneur. Elle est reconnaissance, hommage à Dieu et culte d'action de grâce. Elle est coopération au dessein que Dieu poursuit dans l'histoire.

2063 L'alliance et le dialogue entre Dieu et l'homme sont encore attestés du fait que toutes les obligations sont énoncées à la première personne (" Je suis le Seigneur ... ") et adressées à un autre sujet (" tu ... "). Dans tous les commandements de Dieu, c'est un pronom personnel *singulier* qui désigne le destinataire. En même temps qu'à tout le peuple, Dieu fait connaître sa volonté à chacun en particulier :

Le Seigneur prescrit l'amour envers Dieu et enseigne la justice envers le prochain, afin que l'homme ne fut ni injuste, ni indigne de Dieu. Ainsi, par le Décalogue, Dieu préparait l'homme à devenir son ami et à n'avoir qu'un seul cœur avec son prochain Les paroles du Décalogue demeurent pareillement chez nous [chrétiens]. Loin d'être abolies, elles ont reçu amplification et développement du fait de la venue du Seigneur dans la chair (S. Irénée, hær. 4, 16, 3-4).

Le Décalogue dans la Tradition de l'Église

2064 En fidélité à l'Écriture et conformément à l'exemple de Jésus, la Tradition de l'Église a reconnu au Décalogue une importance et une signification primordiales.

2065 Depuis saint Augustin, les " dix commandements " ont une place prépondérante dans la catéchèse des futurs baptisés et des fidèles. Au quinzième siècle, on prit l'habitude d'exprimer les préceptes du Décalogue en formules rimées, faciles à mémoriser, et positives. Elles sont encore en usage aujourd'hui. Les catéchismes de l'Église ont souvent exposé la morale chrétienne en suivant l'ordre des " dix commandements ".

2066 La division et la numérotation des commandements a varié au cours de l'histoire. Le présent catéchisme suit la division des commandements établie par saint Augustin et devenue traditionnelle dans l'Église catholique. Elle est également celle des confessions luthériennes. Les Pères grecs ont opéré une division quelque peu différente qui se retrouve dans les Églises orthodoxes et dans les communautés réformées.

2067 Les dix commandements énoncent les requêtes de l'amour de Dieu et du prochain. Les trois premiers se rapportent davantage à l'amour de Dieu, et les sept autres à l'amour du prochain.

Comme la charité comprend deux préceptes auxquels le Seigneur rapporte toute la loi et les prophètes ..., ainsi les dix préceptes sont eux-mêmes divisés en deux tables. Trois ont été écrits sur une table et sept sur l'autre (S. Augustin, serm. 33, 2, 2 : PL 38, 208).

2068 Le Concile de Trente enseigne que les dix commandements obligent les chrétiens et que l'homme justifié est encore tenu de les observer (cf. DS 1569-1570). Et le Concile Vatican II l'affirme : " Les évêques, successeurs des apôtres, reçoivent du Seigneur ... la mission d'enseigner toutes les nations et de prêcher l'Évangile à toute créature, afin que tous les hommes, par la foi, le baptême et l'accomplissement des commandements, obtiennent le salut " (LG 24).

L'unité du Décalogue

2069 Le Décalogue forme un tout indissociable. Chaque " parole " renvoie à chacune des autres et à toutes ; elles se conditionnent réciproquement. Les deux Tables s'éclairent mutuellement ; elles forment une unité organique. Transgresser un commandement, c'est enfreindre tous les autres (cf. Jc 2, 10-11). On ne peut honorer autrui sans bénir Dieu son Créateur. On ne saurait adorer Dieu sans aimer tous les

hommes ses créatures. Le Décalogue unifie la vie théologique et la vie sociale de l'homme.

Le Décalogue et la loi naturelle

2070 Les dix commandements appartiennent à la révélation de Dieu. Ils nous enseignent en même temps la véritable humanité de l'homme. Ils mettent en lumière les devoirs essentiels, et donc indirectement, les droits fondamentaux, inhérents à la nature de la personne humaine. Le Décalogue contient une expression privilégiée de la " loi naturelle " :

Dès le commencement, Dieu avait enraciné dans le cœur des hommes les préceptes de la loi naturelle. Il se contenta d'abord de les leur rappeler. Ce fut le Décalogue (S. Irénée, *hær.* 4, 15, 1).

2071 Bien qu'accessibles à la seule raison, les préceptes du Décalogue ont été révélés. Pour atteindre une connaissance complète et certaine des exigences de la loi naturelle, l'humanité pécheresse avait besoin de cette révélation :

Une explication plénière des commandements du Décalogue fut rendue nécessaire dans l'état de péché à cause de l'obscurcissement de la lumière de la raison et de la déviation de la volonté (S. Bonaventure, *sent.* 4, 37, 1, 3).

Nous connaissons les commandements de Dieu par la révélation divine qui nous est proposée dans l'Église, et par la voix de la conscience morale.

L'obligation du Décalogue

2072 Puisqu'ils expriment les devoirs fondamentaux de l'homme envers Dieu et envers son prochain, les dix commandements révèlent, en leur contenu primordial, des obligations *graves*. Ils sont foncièrement immuables et leur obligation vaut toujours et partout. Nul ne pourrait en dispenser. Les dix commandements sont gravés par Dieu dans le cœur de l'être humain.

2073 L'obéissance aux commandements implique encore des obligations dont la matière est, en elle-même, légère. Ainsi l'injure en parole est-elle défendue par le cinquième commandement, mais elle ne pourrait être une faute grave qu'en fonction des circonstances ou de l'intention de celui qui la profère.

" Hors de moi, vous ne pouvez rien faire "

2074 Jésus dit : " Je suis la vigne ; vous êtes les sarments. Celui qui demeure en moi et moi en lui, celui-là porte beaucoup de fruit ; car hors de moi, vous ne pouvez rien faire " (Jn 15, 5). Le fruit évoqué dans cette parole est la sainteté d'une vie fécondée par l'union au Christ. Lorsque nous croyons en Jésus Christ, communions à ses mystères et gardons ses commandements, le Sauveur vient lui-même aimer en nous son Père et ses frères, notre Père et nos frères. Sa personne devient, grâce à l'Esprit, la règle vivante et intérieure de notre agir. " Voici quel est mon commandement : vous aimer les uns les autres, comme je vous ai aimés " (Jn 15, 12).

En bref

2075 " Que dois-je faire de bon pour posséder la vie éternelle ? " – " Si tu veux entrer dans la vie, observe les commandements " (Mt 19, 16-17).

2076 Par sa pratique et par sa prédication, Jésus a attesté la pérennité du Décalogue.

2077 Le don du Décalogue est accordé à l'intérieur de l'Alliance conclue par Dieu avec son peuple. Les commandements de Dieu reçoivent leur signification véritable dans et par cette Alliance.

2078 En fidélité à l'Écriture et conformément à l'exemple de Jésus, la Tradition de l'Église a reconnu au Décalogue une importance et une signification primordiales.

2079 Le Décalogue forme une unité organique où chaque " parole " ou " commandement " renvoie à tout l'ensemble. Transgresser un commandement, c'est enfreindre toute la Loi (cf. Jc 2, 10-11).

2080 Le Décalogue contient une expression privilégiée de la loi naturelle. Il nous est connu par la révélation divine et par la raison humaine.

2081 Les dix commandements énoncent, en leur contenu fondamental, des obligations graves. Cependant, l'obéissance à ces préceptes implique aussi des obligations dont la matière est, en elle-même, légère.

2082 Ce que Dieu commande, Il le rend possible par sa grâce.